



PRÉFET DE L'ESSONNE

Direction départementale des Territoires
Service Économie Agricole
Publicité 18 – 33

PUBLICITE
relative à une demande d'autorisation d'exploiter
au titre du
CONTRÔLE DES STRUCTURES des EXPLOITATIONS AGRICOLES
conformément aux articles L331-3, D.331-4-1 et R.331-4 du
code rural et de la pêche maritime

Liste des parcelles objet de la demande d'autorisation d'exploiter n° 18-34

Date de la demande : 01/10/2018

Nom du demandeur et objectifs : M. TREBOUTA Jean, gérant de l'EARL DE BISSY dont le siège social est situé à Bonnelles 78330 souhaite s'associer à M. HOCHEREAU Claude, au sein de la SCEA HOCHEREAU, dont le siège social se situe à VAUGRINEUSE - 91640

La demande porte sur 126 ha 86 a 08 ca

Vaugrineuse	B0062	0,5045	Indivision Hochereau
Vaugrineuse	B0064	2,7370	GFA DE LA PREDECELLE
Vaugrineuse	B0065	5,4300	GFA DE LA PREDECELLE
Vaugrineuse	B0180	0,0230	GFA DE LA PREDECELLE
Vaugrineuse	B0379	1,4631	GFA DE LA PREDECELLE
Vaugrineuse	B0381	0,1191	GFA DE LA PREDECELLE
Vaugrineuse	B0383	0,0813	GFA DE LA PREDECELLE
Vaugrineuse	B0385	0,0142	GFA DE LA PREDECELLE
Vaugrineuse	B0398	19,7017	GFA DE LA PREDECELLE
Vaugrineuse	B0434	0,0189	GFA DE LA PREDECELLE
Vaugrineuse	B0494	5,6456	GFA DE LA PREDECELLE
Vaugrineuse	B0512	1,6848	GFA DE LA PREDECELLE
Vaugrineuse	B0514	0,3284	GFA DE LA PREDECELLE
Vaugrineuse	B0516	0,2444	GFA DE LA PREDECELLE
Vaugrineuse	ZB0040	61,4727	GFA DE LA PREDECELLE
Briis sous Forges	ZH0012	15,1210	GFA DE LA PREDECELLE
Briis sous Forges	ZH0054	1,1950	GFA DE LA PREDECELLE
Briis sous Forges	ZI0080	7,4971	GFA DE LA PREDECELLE
Briis sous Forges	ZN0049	3,5790	GFA DE LA PREDECELLE

La date limite de dépôt des demandes d'autorisation d'exploiter est fixée à un mois après publication de la présente publicité.

Toute demande déposée après cette date ne pourra être mise en concurrence avec la présente demande.

Les demandes d'autorisation d'exploiter doivent être déposées auprès de la DDT du département de l'Essonne

Le formulaire de demande d'autorisation d'exploiter est téléchargeable sur le site internet de la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt d'Ile-de-France (DRIA AF)

<http://driaaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr/La-procedure-de-contrôle-des>

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Mme LEYSSENOT Anne (01 60 76 33 70) à la DDT de l'Essonne ou M.GIRAUD Florian au (01 60 76 33 64) ou par messagerie à l'adresse suivante : ddt-sea@essonne.gouv.fr